



LA COACH ACADEMY EN 2024 - COMMUNICATION OFFICIELLE

À partir du 1er janvier 2024, la Coach Academy apporte plusieurs modifications à ses programmes de formation ainsi qu'à ses outils digitaux.

Depuis le début de la saison, nous avons lancé le nouveau programme "Educateur 3.0".
À partir de 2024, nous introduirons les nouvelles formations "Animateur 3.0" et "Initiateur 3.0".
La structure et le contenu de ces formations sont mises à jour pour mieux répondre aux besoins des entraîneurs.

Nous sommes également ravis de vous annoncer le lancement d'une nouvelle plateforme de formation en ligne, toujours sur Moodle. Toutefois, celle-ci, est hébergée sur un serveur plutôt que sur le cloud. Cette évolution vise à mieux répondre à nos besoins digitaux et à optimiser les processus.

Voici les explications concernant ces changements :

1) MS Animateur 3.0

- La nouvelle formation est actuellement en construction. La LFH informera les clubs dès que le nouveau cahier des charges sera validé par l'ADEPS. Entre-temps, il ne sera **plus possible d'organiser des formations Animateur 2.0 à partir du 1er janvier 2024**.
- Chaque formateur devra suivre la **formation "Formateur Animateur 3.0"** pour être agréé par la LFH à partir de l'année 2024.
- Nous conseillons à chaque club de disposer d'un formateur agréé. Dès validation de la formation, nous organiserons plusieurs sessions de formations pour les anciens et nouveaux formateurs.





2) MS Initiateur 3.0

- La nouvelle formation est actuellement en construction. La LFH informera les clubs dès que le nouveau cahier des charges sera validé par l'ADEPS. Entre-temps, il ne sera **plus possible d'organiser des formations Initiateur 2.0 à partir du 1er janvier 2024**.
- Chaque formateur devra suivre la formation "**Formateur Initiateur 3.0**" pour être agréé par la LFH à partir de l'année 2024.
- Nous conseillons à chaque club de disposer d'un formateur agréé. Dès validation de la formation, nous organiserons plusieurs sessions de formations pour les anciens et nouveaux formateurs.

Veillez noter qu'en 2024, pour pouvoir participer à une formation Initiateur 3.0, chaque candidat devra avoir satisfait aux conditions suivantes AVANT de s'inscrire à une formation LFH :

- Avoir validé les **Cours Généraux de l'ADEPS**.
- Être titulaire du **BEPS** (Brevet Européen des Premiers Secours).

L'absence de ces prérequis essentiels empêchera la participation à la formation Initiateur 3.0. Il incombera au formateur de s'assurer que chaque candidat de son groupe respecte ces exigences préalables.

3) Educateur 3.0

- Depuis le début de la saison, la LFH propose la nouvelle formation Educateur 3.0. La première session a été organisée lors du premier tour avec un groupe de 12 candidats.
- Deux autres sessions sont prévues pour le deuxième tour, une en soirée et l'autre en journée. Celles-ci reçoivent manifestement un bon accueil, il reste encore quelques places. Pour l'instant, la priorité est accordée aux candidats qui se sont manifestés pour la première formation de la saison et pour les coaches en obligation de licence. Les places disponibles sont ouvertes à tous les clubs et candidats intéressés.





4) MS Entraîneur

- Les objectifs, le public cible et les conditions d'admission ont été déterminés. La structure du parcours de formation Entraîneur a été validée par l'ADEPS et déclinée dans un cahier des charges.
- La structure du parcours consiste en un dispositif hybride basé sur quatre blocs suivant le principe de la formation en alternance entre les cours ADEPS et les cours LFH. Les cours généraux ADEPS sont ainsi intégrés dans le dispositif global, éliminant ainsi la nécessité de suivre le parcours des cours généraux actuel.
- Nous estimons la fin de la construction du contenu des cours pour fin 2024.

5) Les licences coaches 2023-2024

Au début du mois de janvier, chaque club reçoit un **état de sa situation relative aux obligations en matière de diplômes**. À titre de rappel, voici les obligations de diplômes pour la saison en cours (2023-2024) :

5.1 : Divisions Nationales jeunes :

Les obligations suivantes s'appliquent aux divisions nationales jeunes (1^{ère} équipe) pour la saison 2023-2024 :

- Dans les catégories U14-U16-U19 au niveau national, le Coach repris sur la feuille de match doit posséder au moins le diplôme MS Initiateur ancienne version ou le FIH Level 3. **Pour les coaches qui ne sont pas encore en règle, ils devront au minimum avoir commencé l'une des sessions Initiateur 3.0 du 2^{ème} tour et donc être en conformité avec les prérequis (Cours généraux ADEPS et BEPS validés).**

5.2 : Belgian League – Senior

Les obligations suivantes s'appliquent à la Belgian League pour la saison 2023- 2024 :

- Les Coaches de la Belgian League DH et Nat. 1 doivent au moins disposer d'un diplôme MS Educateur 3.0, du FIH Level 3 ou d'un diplôme Educateur ancienne version.
- Les Coaches de la Belgian League Nat. 2 et 3 doivent au moins disposer du diplôme de MS Initiateur ou le FIH Level 3. **Pour les coaches qui ne sont pas encore en règle, ils devront au minimum avoir commencé l'une des sessions Initiateur 3.0 du 2^{ème} tour et donc être en conformité avec les prérequis (Cours généraux ADEPS et BEPS validés).**





6) La nouvelle plateforme de la Coach Academy

A partir du 1er Janvier 2024, la Coach Academy lance sa nouvelle plateforme de formation : <https://academy.hockey.be/>

Dès maintenant, chaque formateur peut créer un compte et ajouter le site à ses favoris. Cette plateforme ressemble fortement à l'ancienne plateforme Moodle utilisée en 2023. Certaines nouveautés sont à noter :

- Tous les candidats s'inscriront aux formations **directement en ligne sur ce site**. Nous ne fonctionnerons donc plus avec les fichiers Excel à envoyer au moins 2 semaines avant le début de la formation.
- Chaque club qui souhaite organiser une formation devra informer les responsables de la Coach Academy au maximum 3 semaines à l'avance en fournissant les dates de sessions. La LFH ouvrira ensuite la formation sur la plateforme, et les candidats pourront s'y inscrire directement. Il sera également possible de privatiser la formation pour des candidats internes au club.

Finalement, nous tenons à vous exprimer notre gratitude pour votre travail exceptionnel au quotidien au sein de vos clubs respectifs tout au long de cette année 2023. Grâce à votre dévouement, nous avons accompli de grandes réussites ensemble.

Ensemble, tournons-nous vers de nouveaux succès en 2024, une année ambitieuse placée sous le signe de l'olympisme.

Bien sportivement,

La Coach Academy

